

CHARTRE D'ENGAGEMENT



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

www.sante.gouv.fr



MISSION MAINS PROPRES !!!

En écho à la signature par la France de la charte OMS visant à réduire les infections associées aux soins, représenté par son Directeur et le Président de la CME, prend pour les quatre années à venir les dix engagements suivants. Ces derniers visent à poursuivre et renforcer l'implantation de la désinfection des mains, par frictions avec des produits hydro-alcooliques, déjà conduite par les professionnels locaux et les comités de lutte contre les infections nosocomiales.

- 1 Développer une politique de "mains sans bijou*" en incitant tous les professionnels soignants et leur encadrement à suivre cette règle.
*Alliance comprise.
- 2 Harmoniser et actualiser la formation des professionnels médicaux et para-médicaux dans le domaine de l'hygiène des mains.
- 3 Poursuivre la promotion de l'implantation de la technique de désinfection des mains par friction avec des produits hydro-alcooliques [PHA] pour tous les types de soins et celle de la désinfection chirurgicale par friction pour les actes le nécessitant.
- 4 Acheter des produits pour la friction des mains dont l'efficacité est contrôlée selon les normes européennes et dont la tolérance est évaluée in vivo.
- 5 Généraliser l'installation des distributeurs de PHA dans toutes les chambres et à chaque poste de soins, avec une information incitative et explicative de l'intérêt de la friction.
- 6 Avec l'appui du service de santé au travail, s'assurer de la bonne tolérance des techniques utilisées pour l'hygiène des mains et veiller à la prévention des dermatoses.
- 7 Inciter à un suivi de l'observance et de la qualité de la désinfection des mains, par audit, et surveiller la consommation des PHA par secteur d'activité.
- 8 Diffuser les résultats des indicateurs de consommation de PHA au sein de l'établissement.
- 9 Promouvoir l'information des patients et des visiteurs sur la nécessité de respecter une hygiène des mains adéquate.
- 10 Encourager le dialogue sur l'hygiène des mains entre patients et professionnels afin d'établir un climat de confiance propice à la qualité des soins.

Fait à

Le Directeur

Thionville

, le

11.5.2015

Le Président de la CME

11.5.2015